

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 octobre 2021

---

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 1110

présenté par  
M. Mesnier  
-----

### ARTICLE 24

À l'alinéa 18, substituer aux mots :

« , au préalable, »

le mot :

« préalablement ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.